



**Industries**

- Panneau
- Pâte
- Sciage(>20 salariés)

**Reseau autorisé**

- RD, RN, autre
- Autoroute

**Max 48t**

- RD, RN, autre
- Autoroute

**Forêts**

- Forêts

17 : Dessertes locales tolérées sous couvert d'une autorisation ponctuelle  
 86,79 : Routes communales non cartographiées

"L'échelle des cartes ne permet pas d'identifier toutes les ruptures d'itinéraires et conditions d'utilisation spécifiques de certains ouvrages d'art ou tronçons de route mentionnés dans les APR".  
 ROUTE500® - ©IGN Version 1 2010-01-25 ; SESSI 2005 (scieries)  
 Cette carte est une libre représentation des arrêtés départementaux et ne saurait se substituer aux documents officiels.  
 FCBA décline toute responsabilité quant à son utilisation